



## ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS SUR VÉGÉTAUX LIGNEUX - Angers

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Aujourd'hui de nombreux végétaux peuvent être contaminés par des organismes nuisibles réglementés pour leur impact phytosanitaire ou économique.

Afin de lutter contre ces organismes et de limiter leur introduction sur le territoire de l'Union Européenne, Il est important de savoir les reconnaître et les identifier.

### OBJECTIFS :

Connaître les organismes nuisibles réglementés et leurs symptômes sur végétaux ligneux - Éléments d'actualités.

### PUBLIC CONCERNE :

Techniciens, ingénieurs et autres agents du MAA affectés en DRAAF/SRAL et chargés des missions d'inspection en santé des végétaux ou en surveillance du territoire.

Personnes délégataires des missions d'inspection en santé des végétaux.

### CONTENU PROPOSE :

La formation propose une présentation des principaux organismes nuisibles réglementés retrouvés sur les végétaux ligneux ainsi que des éléments d'actualités sur ces organismes nuisibles.

Pour chaque organisme présenté, des éléments de biologie, cycle de vie, mode de contamination, vecteurs et symptômes seront donnés.

### INTERVENANTS :

Intervenants ANSES/LSV et expert SDQSPV/DGAL.

### DUREE :

3 jours

### LIEU :

Anses/LSV d'Angers (organisée par L'INFOMA CORBAS)

### NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

20

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Florence DAGUET  
Sylvie RANNEAUD

### INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>  
Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
[formco.infoma-corbass.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma-corbass.sg@agriculture.gouv.fr)

### FRAIS D'INSCRIPTION :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères.

### CODE EPICEA :

181362